



L'A.M.I s'intéresse aux esthétiques musicales innovatrices et encourage la transdisciplinarité. Elle promeut la prise de risque, soutient les projets d'expérimentation et de création, incite au développement de projets artistiques singuliers et indépendants. Les musiques innovatrices proposent un croisement inédit des genres et des esthétiques en dehors des normes construites par les grandes industries. Par croisement, on entend les expérimentations transversales esthétiques et techniques entre les musiques actuelles/jazz et les musiques improvisées, contemporaines et musiques traditionnelles.

L'artiste est au centre d'une chaîne de multiples métiers (on en recense plus de 33 différents dans la filière musicale) qui dépendent prioritairement de sa production, mais dont lui dépend pour sa survie. L'intégration au sein d'un parcours doit permettre aux artistes de réussir leur professionnalisation notamment lorsqu'il.elle.s portent des créations musicales innovantes et encore peu diffusées.

La mise en place d'initiatives comme la plateforme DYNAMO et l'appui des politiques culturelles territoriales proposent aujourd'hui une densité et un maillage intéressant. Cependant, pour ce qui concerne ces esthétiques musicales, la qualification des genres musicaux en silo esthétiques d'une part, et les opportunités de production et de diffusion encore trop souvent constituées d'initiatives et d'actions souterraines ne permettent pas toujours de soutenir de façon structurée et durable ces projets artistiques innovants et en voie d'émergence.

Dans ce sens, L'AMI à travers BE ON propose donc, à des solos ou duos, un programme d'accompagnement complet de formation, de résidence, jusqu'à la diffusion. Ce parcours vise à accompagner les artistes sur la définition et la construction d'une stratégie adaptée à leur développement de carrière d'une part mais aussi sur le renforcement de leur projet artistique.

Destiné à une sélection d'artistes émergents des musiques innovatrices, ce programme vise à :

- **Accompagner le processus de création des artistes (formulation des besoins artistiques et techniques) ;**
- **Favoriser leur insertion professionnelle (ateliers, formations, mise en relation professionnelle, communication).**

Après une année d'expérimentation, l'AMI lance le 1er appel à candidature BE ON à destination des projets musicaux émergents des Musiques Innovatrices en Région Sud-PACA.

1/ LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET LA DIFFUSION

L'accompagnement:

- © **un parcours de 42h d'ateliers professionnalisants** dans le cadre du dispositif Beyond the Box ;
- © **plusieurs temps de rendez-vous individuels** (diagnostic/suivi) avec l'équipe de l'AMI (directrice artistique, équipe d'accompagnement, régisseur technique) et des personnes ressources ;
- © **deux semaines de résidences rémunérées** dans les studios de l'AMI avec du support technique ;
- © **un mentorat artistique** : en accord avec l'artiste, deux jours de travail en mentorat sont alors envisagés avec des artistes professionnels, intervenants extérieurs (artistes pressentis : chorégraphe, metteur en scène, arrangeurs sonores...);
- © **des outils de communication** (relais de communication, presse, radio, vidéo promotionnelle).

La diffusion:

Une première diffusion du projet artistique sera mise en place dans le cadre de **Jamais d'Eux Sans Toi en septembre 2022**. Plus qu'un temps de diffusion, il est le résultat et la continuité d'un travail de longue haleine reposant sur nos dispositifs d'accompagnement au sein de la plateforme DYNAMO et dans les studios (créations et co-productions) dédiés aux nouvelles esthétiques musicales, performatives et sonores.

Une **deuxième diffusion en décembre** sera également organisée en fin de parcours d'accompagnement.

2/ LES CONDITIONS DE CANDIDATURE

- © avoir entre 18 et 35 ans ;
- © résider en Région Sud-PACA ;
- © porter un projet musical en solo ou en duo ;
- © porter un projet musical lié aux esthétiques musicales innovatrices en cours de création ;
- © avoir une première expérience professionnelle (création, diffusion).

3/ LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- © le caractère innovateur de la proposition artistique ;
- © la volonté d'être accompagné et de se professionnaliser dans son parcours d'artiste ;
- © la volonté de participer à une dynamique collective (ateliers et rencontres artistiques).

4/ LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

- © Renseigner [le formulaire d'inscription](#) ;
- © Envoyer un dossier wetransfer par mail à **am@amicentre.biz** comprenant :
 - un CV
 - une biographie / dossier de presse
 - un texte de présentation du projet artistique du solo ou duo
 - une photo en bonne définition (300 DPI)
 - une fiche technique du projet si elle existe

△ **Réception des candidatures à partir du lundi 03 janvier 2022 et jusqu'au vendredi 28 janvier à minuit** △